

suivants : *Observations critiques sur la procédure criminelle* (1810); *les Turcs dans la balance de l'Europe* (1822); *Des majorats et des substitutions* (1831); *Revue poétique française et étrangère* (1835, 2 vol.); *Eleutherides* (1839, 2 vol.), poésies.

**BERTONI** (Ferdinand-Joseph), compositeur et maître de la chapelle ducale de Saint-Marc à Venise, né dans cette ville en 1725, mort en 1813, fut nommé en 1752 organisateur du premier orgue à l'église Saint-Marc, et, cinq ans après, maître de chœurs du conservatoire des *Mendicanti*. C'est à cette époque qu'il écrivit ses plus belles compositions religieuses, telles que les oratorios *Il Figliuol prodigo* et le *Davide penitente*. En 1746, Bertoni aborda la composition dramatique, et ses opéras lui acquirent une réputation honorable, à laquelle vint mettre le sceau son *Orfeo*, représenté à Venise (1766), puis *Armida* (1780). Cette audace de s'attaquer à des sujets déjà traités par Gluck, et l'on sait avec quelle écrasante supériorité, réussit à Bertoni, car l'*Armida* est considérée comme son œuvre capitale. En 1784, il succéda à Galuppi dans les fonctions de premier maître de la chapelle ducale de Saint-Marc; enfin, après la destruction de la république de Venise et la suppression des conservatoires de cette ville, Bertoni cessa de composer et se retira à Desenzano, où il termina sa vie. Il a laissé trente-trois opéras, dont les plus estimés sont, outre ceux que nous avons cités précédemment : le *Quinto Fabio*, joué à Padoue en 1778, et le *Tancredi*. Ses compositions religieuses sont en nombre considérable. Doué de beaucoup de goût, Bertoni composa des œuvres écrites d'une manière irréprochable, et remplies de mélodies élégantes et expressives. Fort applaudies lors de leur apparition, elles ne méritent cependant que ce qu'on appelle de nos jours un succès d'estime, car l'invention et l'originalité leur font totalement défaut.

**BERTONNEAU** s. m. (ber-to-nô). Ichtyol. Un des noms du turbot.

**BERTONNIER** (Pierre-François), graveur français contemporain, né à Paris en 1791, élève d'Alexandre Tardieu. Il a gravé au burin : une *Sainte Famille*, d'après Raphaël; *Le Christ couronné d'épines*, d'après le Guide; *Saint Jean-Baptiste*, d'après Léonard de Vinci, et près de 150 portraits, parmi lesquels on remarque ceux des écrivains et des orateurs français les plus célèbres du xvi<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle. Plusieurs de ces portraits ont figuré aux expositions qui ont eu lieu à Paris de 1819 à 1847.

**BERTOTTI SCAMOZZI** (Octave), architecte italien, né à Vicence en 1728, mort vers 1800. Ses dispositions pour l'architecture lui valurent d'être choisi par sa ville natale pour jouir de la rente viagère que l'architecte Scamozzi, mort sans enfants, avait léguée à celui de ses compatriotes qui ferait preuve de plus de talent dans son art, à la condition d'ajouter le nom de Scamozzi au sien. Admirateur passionné de Palladio, Bertotti étudia ses œuvres et fit paraître une magnifique édition, représentant les monuments dus à ce maître. En même temps, il construisit à Vicence et dans les environs de cette ville des palais et des villas, où il se montra architecte habile.

**BERTOUX** (Guillaume), littérateur français, né à Arras en 1723, mort en 1810. Après la suppression de l'ordre des jésuites, dont il faisait partie, il fut nommé par l'évêque de Senlis chanoine de cette ville, puis grand vicaire et prieur de Saint-Christophe. On a de lui plusieurs compilations utiles, qu'il publia sans nom d'auteur, et parmi lesquelles nous citerons : *Histoire poétique tirée des poètes français*, avec un *Dictionnaire poétique* (Paris, 1767), ouvrage qu'on a attribué à M. de Rouquelaure, évêque de Senlis; *Anecdotes françaises, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV* (1767); *Anecdotes espagnoles et portugaises* (1773, 2 vol.), etc.

**BERTRADE DE MONTFORT**, fille du comte Simon de Montfort, morte vers 1118. Dans un voyage qu'il fit à Tours, en 1092, Philippe I<sup>er</sup>, roi de France, vit la belle Bertrade de Montfort, mariée depuis quatre ans à Foulques le Réchin, comte d'Anjou et de Touraine, et il en devint éperdument amoureux. Aussi ambitieuse qu'exempte de scrupules, la belle comtesse consentit à abandonner son mari et à aller rejoindre Philippe à Orléans, à la condition qu'elle deviendrait reine de France. Philippe, qui avait épousé, en 1071, Berthe de Hollande, venait, après vingt ans d'union, de reléguer cette princesse au château de Montreuil-sur-Mer (1092) et avait obtenu de quelques évêques l'annulation de son mariage. Il parvint, de la même façon, à faire prononcer le divorce de Bertrade avec Foulques. L'archevêque de Rouen, ou, selon d'autres, l'évêque de Bayeux, consentit à célébrer solennellement leur union à Paris; mais, aussitôt, un grand nombre des évêques de France, ayant à leur tête Yves, évêque de Chartres, protestèrent contre ce mariage adultère. Pendant que Philippe se voyait forcé de prendre les armes contre Foulques le Réchin, qui réclamait Bertrade, et contre Robert le Frison, qui demandait que le roi repriât sa belle-fille Berthe, celle-ci mourut (1093), et, bientôt après, un concile, tenu à Autun en 1094, excommunia le roi de France. Chaque fois que Philippe et Bertrade sortaient d'une ville, les prêtres faisaient retentir à toutes voies

les cloches, auparavant devenues silencieuses, et entonnaient aussitôt les chants religieux : « Entends-tu, ma belle, disait en riant Philippe, comme ces gens-là nous chassent ? » Quoi qu'il en soit, fatigué de cette situation, le roi promit au concile de Nîmes (1096) de se séparer de Bertrade, et Urbain II leva l'excommunication; mais, dès l'année suivante, il fit revenir Bertrade et la garda jusqu'à sa mort (1108), bien qu'il eût été de nouveau excommunié par le pape Pascal II (1100). Enfin, au concile de Paris (1104), les deux époux reçurent l'absolution, à la condition qu'ils n'auraient plus aucun commerce charnel, et Bertrade prit le titre de reine, que le clergé ne lui disputa plus. En 1106, Philippe et Bertrade rendirent visite à Foulques, le premier mari de cette dernière, qu'elle avait été assez habile pour réconcilier avec le roi. « On vit alors, dit Sismondi, les deux époux de Bertrade, assis à une même table, couchés dans une même chambre, également prévenants l'un pour l'autre et obéissant à l'envi au moindre signe de cette femme artificieuse, qui faisait ordinairement assiéger le comte d'Anjou sur un escabeau, à ses pieds. » Bertrade, qui vit mourir Philippe I<sup>er</sup>, en 1108, et Foulques, en 1109, avait eu des enfants de l'un et de l'autre. En 1115, elle se retira au couvent de Fontevault, où elle termina sa vie.

**BERTRAM** ou **BERTHOLDE**, célèbre évêque de Metz, mort en 1212, né en Saxe, d'une des plus illustres familles de ce pays. Il était chanoine de Saint-Gérard, à Cologne, quand, en 1179, le chapitre de Brême l'éleva pour son évêque. Aussitôt, il se rendit à Rome pour faire confirmer son élection par le pape et assister au concile de Latran; mais cette confirmation n'était pas aussi facile à obtenir qu'elle le semblait au premier abord : Bertholde était le protégé de l'empereur Frédéric Barberousse, contre lequel Alexandre III nourrissait plusieurs motifs d'animosité, et son investiture traînait en longueur, quand lui-même fournit au souverain pontife l'occasion de la refuser. Trop pressé de jouir des honneurs épiscopaux, il parut un jour dans le concile au milieu des évêques, revêtu des insignes de sa nouvelle dignité, insignes qu'il n'avait pas le droit de porter, puisque, non-seulement il n'était pas encore évêque, mais qu'il n'avait pas même été ordonné prêtre. Aussi quand, le lendemain, il fut présenté au concile, et que son introducteur dit, selon l'usage : « Saint-père, l'Eglise de Brême vous offre son époux que voilà, maître Bertholde, qui est digne de l'épiscopat, savant dans l'un et l'autre Testament et dans le droit civil et canonique; élu sans brigue et sans contradiction, afin qu'il vous plaise de lui accorder aujourd'hui la grâce du sacerdoce, et demande la bénédiction épiscopale, » le pape répondit : « Maître, nous croyons ce que vous dites; mais il est écrit : *manum nemini cito imposueris*; parlons-en avec nos frères, et examinons la forme de l'élection. » L'élection fut, en effet, examinée, et si bien, qu'elle fut cassée. On peut croire qu'une des principales causes fut celle que le pape exprima nettement en ces termes : « Votre élu a reçu l'investiture de la main de l'empereur avant que d'être promu aux ordres sacrés. » Ce motif était le motif réel, et, à lui seul, il suffisait aux yeux de la cour de Rome. Toutefois, Alexandre avait apprécié le mérite de Bertholde, et lorsque le chapitre de Metz l'eut choisi pour son évêque, le pape se hâta de confirmer cette nouvelle élection. Ce choix fut heureux pour la ville de Metz, où Bertholde, en qualité de souverain spirituel et temporel, introduisit d'excellentes réformes et détruisit de nombreux abus. Une de ses ordonnances les plus importantes à rapport aux contrats privés, qui, jusqu'à ce moment, étaient une source perpétuelle de troubles et de désordres. La parole donnée en présence de témoins était la seule manière de sanctionner les conventions et de leur assurer une authenticité quelconque; de là, des querelles sans fin. Comme il n'y avait d'autre justice en usage que celle des combats judiciaires, la victoire restait toujours au plus fort. Il y avait une sorte de régularité dans ce désordre : les combats avaient ordinairement lieu dans la cour du palais épiscopal, en présence des officiers de l'évêque, qui jugeaient des coups, et décernaient la victoire; le vaincu était puni de la mutilation d'un membre, ou d'une amende, selon la gravité de l'affaire. D'anciens registres sont là pour attester ces faits, qui semblent incroyables. On se souvient, d'ailleurs, que Charlemagne avait dit dans ses capitulaires, en parlant des épreuves : « Que personne ne s'avise de douter, quand Dieu aura prononcé. » Bertholde reforma cet abus; il ordonna que les contrats seraient écrits et enfermés dans les archives de chaque paroisse, pour faire foi; et qu'en leur absence, on aurait recours au serment. C'était un grand pas vers le perfectionnement des institutions judiciaires. Bertholde conserva durant trente-deux ans son siège de Metz, dont il ne jouit pas toujours tranquillement. Ayant, un jour, pris le parti du pape contre l'empereur Frédéric Barberousse, il fut exilé à Cologne, où il resta trois ans. Il vit aussi l'hérésie des Albigeois se glisser parmi les siens et fut obligé de recourir à Innocent III, qui envoya des missionnaires, mais pas de croisades. On se contenta de prêcher la croisade. Bertram mourut l'année suivante, laissant à Metz une mémoire justement respectée.

**BERTRAM** (Corneille - Bonaventure), hébraïsant renommé, né à Thouars (Poitou) en 1531, mort à Lausanne en 1594. Son père, savant juriconsulte, cultiva avec un soin extrême ses aptitudes extraordinaires pour les langues anciennes. Le jeune Bertram commença ses études à Poitiers, les continua à Toulouse et passa ensuite à Cahors, poussé par le désir d'entendre professer le juriconsulte Roaldès, qui lui donna d'excellentes leçons de langue hébraïque. Sur ces entrefaites, un préche fut ouvert à Cahors (1561); mais cette innovation irrita vivement les juges présidiaux de la ville, qui appelèrent des bourgeois un jour de dimanche, pendant qu'avait lieu l'assemblée des protestants. Le tocsin fut sonné, et les portes ayant été brisées, le massacre commença. Cinquante personnes furent égorgées en un instant. Quelques-uns des assistants, et parmi eux Bertram, parvinrent à s'échapper. Bertram s'enfuit à Genève, où, en 1567, il fut nommé professeur de langues orientales, et, en 1572, professeur de théologie. Parti de Genève en 1586, il séjourna, pendant quelque temps à Franckenthal, et obtint une chaire de professeur à Lausanne, où il resta jusqu'à sa mort.

L'ouvrage qui a fait la réputation de Bertram est intitulé : *De politica judaica tam civilis quam ecclesiastica* (Genève, 1580, in-80). C'est une savante étude du gouvernement civil et ecclésiastique des Juifs dans tout le cours de leur histoire. La *Biographie universelle* dit de ce traité qu'il « répand un grand jour sur divers points du gouvernement des Hébreux, jusqu'alors très-obscur. » On a encore de Bertram : *De corpore Christi tractatus* (1572, in-80); *Comparatio grammaticae hebraicae et aramicae* (Genève, 1574, in-40); *Lubrationes Franckenallenses, seu specimen expositionum in difficiliora utriusque Testamenti loca* (Francfort, 1586). En outre, Bertram collabora largement à la traduction de la Bible, publiée à Genève en 1588.

**BERTRAM** (Philippe-Ernest), juriconsulte allemand, né en 1726 à Zerbst, mort en 1777. D'abord gouverneur des pages à Weimar, en 1746, il devint secrétaire intime, puis fut appelé, en 1761, à occuper une chaire de droit civil et de droit public à Halle. Parmi ses ouvrages, écrits en allemand, et qui témoignent d'une remarquable érudition, surtout en ce qui touche le droit féodal, nous citerons : *Essai d'une histoire de l'érudition* (Gotha, 1764); *Histoire de la maison et de la principauté d'Anhalt* (1780); *Histoire d'Espagne de Ferreras* (Halle, 1762-1772, 13 vol.); *Introduction à l'étude des constitutions des gouvernements actuels de l'Europe* (Halle, 1770).

**BERTRAM** (Chrétien-Auguste, baron), littérateur allemand, né à Berlin en 1751, mort en 1830. En sortant de l'université de Halle, il entra dans l'administration des finances prussiennes (1774) et devint successivement secrétaire de la direction générale des domaines, conseiller intime de la guerre, administrateur des finances du margrave de Brandebourg-Schwedt, directeur du théâtre de Berlin et des finances de cette ville (1789); enfin, en 1790, il reçut de l'électeur de Bavière le titre de baron. Le baron Bertram s'est beaucoup occupé de littérature et possédait des connaissances aussi variées qu'étendues. Ses principaux ouvrages sont : *Bibliothèque générale pour les artistes dramatiques* (Francfort, 1776-1777); *Biographie des artistes et des savants de l'Allemagne* (Berlin, 1780); *Projet d'amélioration du théâtre allemand* (1780). On lui doit aussi la publication de plusieurs journaux, notamment de la *Gazette littéraire des théâtres*, de 1778 à 1784.

**Bertram** (Les), roman anglais, par Antony Trollope, qui parut à Londres en 1860, et plaça son auteur au premier rang des romanciers anglais. Fils d'une femme célèbre dans les lettres, M. Antony Trollope, observateur subtil et analyste perspicace, est de la famille de ces admirables conteurs si froidement impartiaux, si loyalement implacables, et qui sont un signe de notre temps.

Nous ne donnerons pas l'analyse très-compliquée de cet ouvrage; et nous nous contenterons de dire que ce qui distingue surtout le romancier anglais, c'est que; chez lui, l'écrivain est avant tout anatomiste : sa plume est un scalpel. Le commun des conteurs procède par sympathies ou antipathies, ils ont leurs héros et leurs traîtres. M. Trollope n'aime ni ne hait guère aucun de ses personnages; il les voit avec le regard froid et lucide du savant, que rien ne passionne, si ce n'est la science même. Il les dépouille volontiers, non-seulement de tout masque, mais de tout prestige. Tous ont leur infirmité secrète, aucun n'a pu lui déguiser ses petits péchés, et il les confesse tous à voix haute, révélateur sans pitié, mais aussi sans colère. Et s'il se tait à l'égard de la touchante Adela, que son dévouement, son chaste et fidèle amour rendent si intéressante, c'est qu'il laisse sans doute au lecteur le soin de tirer cette conclusion peu consolante, qu'elle était peut-être un peu... simple.

**Bertram le Matelot**, drame en cinq actes, précédé d'un prologue, de M. Joseph Bouchardy, représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 3 mars 1847.

Autrefois, il y a dix ans, vous rappelez-vous combien c'était là un événement considérable, un mélodrame de Bouchardy? On s'y préparait six semaines à l'avance, et pen-

dant six semaines on ne voulait rien voir, on ne voulait rien entendre, afin d'être tout frais et tout disposé quand viendrait l'heure, afin de suivre dans ses complications infinies cette œuvre immense, pleine de tours, de détours, de retours, véritable labyrinthe où la pensée s'égare, conduite par l'imagination infatigable du plus étrange des inventeurs... Ainsi parlait M. Jules Janin en l'an de grâce 1847, et, durant deux bonnes colonnes, deux colonnes toutes pleines et toutes chantantes, il poursuivait : « Hélas ! hélas ! comme tout s'en va, comme tout passe, excepté ce qui est beau, ce qui est vrai, ce qui est juste ! Il est arrivé que Bouchardy a fait école, et maintenant le voilà dépassé, le voilà vaincu, le voilà devenu aussi transparent que M. Fenoillot de Falbère, ou feu M. de Pixérécourt. Ce que c'est que de nous, bon Dieu ! ce que c'est que de nous !... » Oht ! combien il a raison, le critique des *Débats* ! oui, tout passe, tout ce qui est métier, rien que métier, l'art seul reste et demeure éternel. Lorsque parut *Bertram le Matelot*, et que M. Janin s'exprimait ainsi que nous venons de le voir, le public commençait déjà à se lasser du régime auquel on le mettait depuis quelques années : toujours le même point de départ, toujours le même but ; un brave homme de père qui fait le mort pour veiller sur son enfant, c'est bon une fois, deux fois !... mais six ou huit, c'est de l'obstination et si l'art ne vient point au secours de cette trame unique et désespérante, si le métier seul sert de base à des scènes aussi embrouillées que l'éternelle pelote de fil, toujours ronde et pareille à toutes les pelotes de fil possible, on ne peut que redire à l'auteur : « Monsieur l'auteur, c'en est assez, votre ruse est maintenant connue, nous touchons du doigt le nœud qui joint les deux bouts de votre fil, et ce fil, nous le déviderons sans effort, car vous nous avez depuis longtemps appris comment on déroule l'écheveau de vos raps, de vos soustractions et de vos forfaits abominables. » Pourtant, faut-il l'avouer, mais là bien bas, à l'oreille du lecteur, on prend plaisir encore, un plaisir amoindri, il est vrai, à voir tourner, tourner, tourner sans relâche, de sept heures du soir à l'aurore blanchissante, cette bobine dramatique dont on se raille à l'avance et devant laquelle on s'écrit d'un air entendu et assez suffisant : « Connu ! » C'est ainsi qu'on oublie le peu que l'on sait de l'histoire, et qu'on se dit, je veux bien que cela soit, quand M. Bouchardy écrit que telle chose est ou a été. Par exemple, il raconte, ce M. Bouchardy, à qui rien n'est impossible, que lorsqu'il s'est agi de faire tomber la tête de la reine d'Ecosse, Marie Stuart, le bourreau de la ville d'Edimbourg, Maxwell, disparut de son domicile, et que la reine Marie Stuart était sauvée, si sa très-douce majesté Elisabeth n'avait pas rencontré un aimable gentilhomme, la tête couverte d'un masque, pour faire l'office du bourreau. Ceci posé, apprenez que le fils dudit bourreau Maxwell a changé de nom, et qu'il s'appelle maintenant Samuel Warton. Le malheur veut qu'il se marie, et la jeune femme qui devient Mme Warton entre dans un grand désespoir en apprenant qu'elle est la femme du fils et du successeur d'un bourreau ! Mme Warton s'évanouit, et franchement il y a de quoi. Quand la toile se relève sur le premier acte, vingt ans se sont passés et le jeune homme du prologue, Maxwell ou Warton, l'un vaut l'autre, est devenu le matelot Bertram. Sa femme, de son côté, se trouve être une bonne fermière du rivage de Portsmouth ; enfin, le petit enfant né de l'union de M. et Mme Warton est aujourd'hui un jeune capitaine de la marine royale qui retrouve fièrement sa moustache quand on l'appelle M. George. M. George se croit orphelin ; mais, hélas ! s'il faut vous le déclarer, dès maintenant, il est bien plus à plaindre que s'il l'était. En effet, un bandit affreux, nommé le comte Amorny, aidé d'un certain Jackson ; Amorny, l'hérétique le plus fiéffé des trois royaumes, et par-dessus le marché gouverneur de Portsmouth, voyant que la reine Elisabeth est morte, et que le roi Jacques I<sup>er</sup> ne pense qu'à venger le meurtre de sa mère, la reine Marie Stuart, commence à s'inquiéter pour tout de bon. Vous avez deviné, j'imagine, que ce comte Amorny pourrait bien n'être que l'homme masqué qui a remplacé le bourreau Maxwell, et, vous avez deviné juste. Or, le comte Amorny est un gaillard qui ne se laissera pendre que contraint et forcé. Aussi bien, pour échapper au testament du duc d'Hamilton, que cet abominable Amorny a fait égorger, notre prudent gouverneur de Portsmouth, aidé de son complice Jackson, ne songe qu'à épouser lady Hamilton elle-même, l'héritière de cette maison. Oui, mais il y a cette circonstance fort utile au drame et fort désagréable au comte, que la jeune lady est aimée de M. George, et qu'elle aime aussi le beau capitaine ; et, bien que M. le comte Amorny n'ait pas une très-haute opinion de l'honnêteté de l'espèce humaine, il comprend que le lien qui unit les deux jeunes gens peut être un obstacle à ses projets. Jackson, consulté sur ce point épineux, se frappe le front, un front plus fertile en expédients qu'en thèses de morale, et dit : « Pardieu ! si le capitaine George était le fils de Mme Warton, et si Mme Warton était quelque peu la femme du bourreau Maxwell, il serait à jamais interdit à lady Hamilton, pairesse du Royaume-Uni, de s'unir avec le fils et l'héritier présomptif du bourreau de la bonne ville d'Edimbourg. Ce raisonnement fait honneur à la sagacité de l'excellent Jackson,